

DDomaine Public

DDP

J.A. 1000 Lausanne 1 8 septembre 1988

Hebdomadaire romand Vingt-cinquième année

918

L'insupportable

«Nous estimons (...) qu'une telle augmentation des subventions fédérales n'est pas supportable pour le budget de la Confédération.» (Message du Conseil fédéral du 24 février 1988 concernant l'initiative populaire pour une assurance-maladie financièrement supportable - initiative des caisses-maladie).

«Pour les familles nombreuses et les assurés à ressources modestes, la charge financière que représente le paiement des cotisations est souvent à peine supportable.» (Même message).

Où sont les limites du supportable? Qui supporte quoi? Entre l'à peine supportable pour le budget des familles nombreuses et le non supportable pour le budget de la Confédération, le Conseil fédéral a choisi: finances publiques, d'abord.

Des experts planchent, à l'intention du conseiller fédéral Flavio Cotti, dans une sorte de concours d'idées, sur le meilleur système de santé possible. Ils vont incessamment déposer leur rapport. Sans attendre pour respecter le délai sur l'étude des initiatives populaires, le Conseil fédéral propose de rejeter initiative des caisses-maladie déposée le 30 avril 1985.

L'initiative pose avant tout le problème du financement de l'assurance-maladie. Elle le fait habilement par une disposition transitoire, qui prévoit que jusqu'à l'entrée en vigueur d'une nouvelle législation, «les subsides fédéraux aux caisses sont déterminés d'après les dispositions qui étaient valables en 1974».

Retour donc au statu quo ante, référence 1974.

Pourquoi ce qui était possible il y a quinze ans est-il jugé non supportable aujourd'hui?

Le Conseil fédéral révèle par ce simple aveu l'importance du transfert de charges, opéré dès 1974, pour remédier au déficit des finances fédérales. Le tableau publié en annexe du message officialise l'estimation qui était faite jusqu'ici. De 1976 à 1988, 7 milliards auront été économisés (exactement 6953 mio). Dès 1979, les subsides ont été plafonnés. Subsides accordés en 1979: 907 mio; prévision pour 1994: 988 mio.

Or, on le sait, les dépenses de santé augmentent beaucoup plus vite que le coût de la vie, même si un certain ralentissement s'est manifesté à partir de 1975. Pierre Gilliand¹ donne, pour un indice 1975 de 100, un coût global par assuré de 178 en 1983. A cette date, chaque assuré coûtait en moyenne: 339 fr pour les traitements médicaux, 163 fr pour les médicaments, et 313 fr pour l'hospitalisation. Si les dépenses croissent et que les subsides sont plafonnés, le report sur les assurés est inévitable avec une charge d'autant plus lourde sur les revenus modestes et les familles. Gilliand estime que la subvention fédérale en proportion du coût par assuré baisse de 10% à 6% pour les hommes, de 35% à 21% pour les femmes, de 30% à 19% pour les enfants.

Cette situation inique, «à peine supportable» comme l'écrit le Conseil fédéral, donne ses chances à l'initiative des caisses, qui prévoit la réouverture du robinet des subsides. Elle a recueilli quelque 400 000 signatures, c'est un succès considérable. Le Conseil fédéral puise dans l'échec retentissant, le 6 décembre 1987, de la dernière révision, la certitude qu'elle aussi sera repoussée. Mais l'enjeu l'an dernier portait sur l'assurance-maternité et un prélèvement accru sur les salaires. Rien de tel, cette fois-ci! L'échec précédent, en 1974, a vu s'opposer une initiative et un contre-projet; par addition des «non», ils ont échoué; mais la majorité, on l'oublie, était opposée au statu quo.

Il en coûterait, à suivre l'initiative, 1,5 milliard à la Confédération dès 1991. Pas plus que la suppression de la «taxe occulte» qui intéresse l'industrie d'exportation ou que la révision du droit de timbre qui intéresse les banques.

Ce qui n'est pas supportable quand il s'agit des uns devient supportable quand il s'agit des autres. Les assurés rappelleront que eux aussi existent. Or ils sont le nombre.

AG

¹Les défis de la santé. Les coûts et l'assurance. Editions Réalités sociales 1986.

Japonaises en tête

(pi) On pourrait croire que, la Suisse roulant «catalysé», les différences d'une voiture à l'autre, pour ce qui est des émissions nocives, sont quasiment inexistantes. Le tableau comparatif pour 100 voitures de tourisme que vient d'éditer l'AST tend plutôt à prouver le contraire.

L'Office fédéral de la police publie les données concernant le bruit, l'échappement et la consommation d'énergie de tous les véhicules importés en Suisse. Ce sont ces indications que l'AST regroupe et compare, fournissant à celui qui désire acheter une voiture des renseignements utiles quant aux nuisances qu'elle provoque, mais aussi concernant le coût au kilomètre. Des notes sont attribuées, allant théoriquement de 0 (absence totale de bruit, d'émissions nocives et aucune consommation d'énergie extérieure — par exemple le vélo) à 100 (véhicule atteignant ou dépassant les valeurs maxima autorisées et consommant au moins 13 litres aux 100 kilomè-

tres). Dans les faits, le classement s'échelonne entre 46 points (Daihatsu Cuore) et 90 points (Mitsubishi Lancer). Au sein d'une même catégorie, les écarts peuvent être importants: pour les cylindrées moyennes, la Suzuki Swift arrive en seconde position (47 points), alors que la Citroën AX 14 ne décroche que la 47^e place, avec 69 points.

D'une manière générale, les Japonaises ont une longueur d'avance sur les Européennes en tant que «voitures propres». On ne trouve ainsi qu'une seule Européenne dans les dix premières. A l'inverse, trois Japonaises seulement dans les quarante dernières places... Palmarès confirmé dans un autre classement: à cylindrée égale, les Honda, Nissan et autres Mazda devancent presque à chaque fois leurs sœurs allemandes, françaises ou italiennes.

Rouler propre signifie-t-il rouler plus cher? Même pas! Dans chaque catégorie de véhicules, il est possible de choisir bon marché et propre: parmi les cinq

premières classées, trois coûtent 30 à 35 ct/km et deux 35 à 40 ct/km.

Les Japonais nous prouvent donc qu'il est possible d'allier compétitivité économique et écologie, faisant même du respect de l'environnement un argument de vente qui semble leur avoir réussi, sans nuire à leurs exportations. Il faut dire que le Japon applique depuis longtemps le principe du pollueur-payeur. Par exemple, certaines déductions fiscales pour les sociétés dépendent notamment de la qualité de l'air dans leur région. Les industries trouvent ainsi un intérêt économique à produire «propre». Et pendant que Peugeot

VOSOQU...

Quatre modèles de voitures solaires pour l'usage quotidien (VOSOQU) sont homologués pour le marché suisse. En fait, ces véhicules légers de 2 places ne sont pas véritablement solaires: l'installation de capteurs sur la carrosserie pose en effet trop de problèmes. Il s'agit donc de voitures électriques, disposant d'une autonomie de 30 à 70 km selon les modèles, et coûtant entre 15 000 et 34 400 francs. Mais pour que l'utilisation de VOSOQU ne fasse pas grimper la consommation d'électricité nucléaire, plusieurs organismes se sont récemment créés, dans le but d'assurer l'approvisionnement énergétique de ces véhicules. L'objectif est de produire, au moyen d'installations photovoltaïques, une quantité d'électricité équivalant à celle utilisée par les VOSOQU qui s'alimentent directement au secteur. L'adhésion à l'un de ces organismes revient à 9000 francs.

doit faire des pressions — d'ailleurs couronnées de succès — pour retarder l'apparition des petites cylindrées catalysées dans les pays de la CE par peur de la concurrence, le Japon est prêt à alimenter le marché européen avec des véhicules répondant aux normes les plus sévères. ■

Tableau comparatif pour 100 voitures de tourisme. Association suisse des transports, case postale, 2800 Delémont. Tél.: 066 22 88 88.

MALADIE DES FORETS

Pollution verbale

(pi) Tout est bon pour justifier la maladie dont est victime la forêt. La Fédération routière suisse (FRS) y va de son couplet, diffusant les élucubrations du «scientifique allemand Günter O. Schenk» selon lequel les arbres souffriraient... du manque de pollution. En bref, de 1850 à 1950, la forêt a profité des fumées du charbon, nouveau combustible utilisé par les industries en développement, ce qui permit à «la production forestière moyenne (d')augmenter de 2,7 fois au cours des 100 années suivantes». De 1950 à 1980, le charbon est remplacé par d'autres sources d'énergie et, «comme aucune augmentation des polluants atmosphériques n'a été constatée entre 1970 et 1980 et jusqu'à nos jours», la forêt souffrirait d'une diminution des «principes nutritifs» contenus dans la fumée du charbon. Proposition logique: «As-

perger les arbres malades en guise de thérapie d'un mélange harmonieusement dosé de gaz de fumée riche en magnésium et en éléments nutritifs en provenance de la combustion du charbon». Et de conclure sans rire que «pour guérir notre forêt malade a besoin d'air pollué».

On retiendra du communiqué que la FRS ne craint pas les contradictions. Dans son rapport annuel 1987, elle affirmait notamment: «Il est certain que le dépérissement des forêts n'a pas commencé en Suisse dans le courant des années 50 comme on a essayé de le prouver sur la base de l'examen des cernes actuels». Alors, vraiment efficace, le charbon? Et avant 1850 et le charbon, comment s'en tirait la forêt?

Si la FRS osait aller jusqu'au bout de son raisonnement, elle préconiserait le retour du moteur à charbon. ■

On a déjà donné

(jd) Lors de la prochaine session d'automne, le Parlement aura à se prononcer sur l'abandon du projet de Kaiseraugst. Deux motions parallèles déposées en mars dernier invitent le Conseil fédéral à passer un accord avec les promoteurs: renonciation contre dédommagements.

A l'époque, cette proposition surprenante des ténors pro-nucléaires avait été accueillie avec soulagement, comme une contribution susceptible de débloquent une situation sans issue: d'une part une opposition massive de la région bâloise, d'autre part la volonté des promoteurs de mener à chef leur projet, confortée par l'octroi de l'autorisation générale donnée en 1981.

Mais les motionnaires ont voulu trop bien faire; ils lient l'abandon de Kaiseraugst à la nécessité de développer le parc nucléaire, programmant ainsi de nouveaux conflits: Graben comme Verbois soulèveront les mêmes oppositions que le projet argovien abandonné. On comprend mal cet entêtement à persévérer dans la filière atomique alors même que les scénarios énergétiques, commandés par le Conseil fédéral, n'ont pas encore été discutés. Comme si la renonciation à Kaiseraugst devait être payée de l'affirmation de la nécessité nucléaire. Il est vrai que ces mêmes motionnaires ont voté en 1983 et 1985 la clause du besoin. Difficile après coup de se déjuger...

A propos de prix, il est évident que les promoteurs de Kaiseraugst ne feront pas de cadeau. Jusqu'à fin 1987 on estime qu'ils ont investi 1,3 milliard de francs. Quel est le montant des indemnités auquel ils peuvent prétendre et qui va les payer? Christophe Blocher, démocrate du centre zurichois et cheville ouvrière de la motion, a parlé du tiers ou du quart de l'investissement. Certes le Parlement, en admettant le besoin d'une nouvelle centrale, a créé les conditions juridiques qui justifiaient la poursuite du projet par les promoteurs; et la loi sur l'énergie atomique prévoit un dédommagement adéquat lorsque l'autorisation est retirée sans faute du bénéficiaire. Mais la même loi dispose que l'autorisation de construire — pour Kaiseraugst elle aurait dû être accordée

cette année encore ou l'an prochain — est refusée si l'entreposage des déchets et la sécurité de la population ne sont pas assurés; deux conditions que le projet argovien ne remplit pas et qui pourraient justifier le refus — sans indemnisation — de l'autorisation de construire. Pour éponger les pertes, plusieurs solutions sont imaginables: la Confédération puise directement dans sa caisse; le conseiller national Blocher a évoqué une taxe spéciale sur les agents énergétiques et un parlementaire radical propose une augmentation temporaire du prix de l'électricité, par exemple 1 centime par kwh. Par contre on évoque peu les moyens financiers des actionnaires de Kaiseraugst SA. Ainsi Energie de l'Ouest-Suisse (EOS), détentrice de 11,25% du capital de Kaiseraugst, a annoncé un bénéfice de 23 mio pour l'exercice 1986-87. Les Entreprises électriques fribourgeoises (EEF) ont versé 7,5 millions à la caisse cantonale en 1987. Pour la

même année, le bénéfice des Services industriels de Lausanne (SIL), 23,3 mio, est tombé dans la caisse communale; les Services industriels de Genève (SIG) ont produit un bénéfice de 34,3 mio après versement d'une redevance de 21,5 mio au canton et aux communes. Or les EEF, SIL et SIG sont actionnaires d'EOS, donc indirectement de Kaiseraugst SA. Les consommateurs comprendraient mal que, malgré de pareils résultats, ces sociétés majorent les factures d'électricité pour éponger le trou financier de Kaiseraugst. ■

D'autres tentatives

Les deux motions qui seront débattues lors de la session d'automne ne représentent pas la seule tentative de renoncer à Kaiseraugst. En plus des multiples tentatives des organisations anti-nucléaires et des autorités bâloises, il faut mentionner le postulat d'Alfons Egli, en 1979, demandant au Conseil fédéral de négocier l'abandon du projet; l'opération échoua devant le refus des promoteurs de voir trancher le montant du dédommagement par le Tribunal fédéral. En avril 1984 Fulvio Caccia, alors conseiller d'Etat et président de la Commission fédérale de l'énergie, préconisait l'abandon de Kaiseraugst, l'édiction de mesures d'économie d'énergie, d'une taxe sur l'énergie et d'une loi sur l'électricité.

FISCALITE FEDERALE

Quatre variantes

(ag) Otto Stich a présenté aux responsables des partis gouvernementaux les quatre variantes retenues par le Conseil fédéral pour réformer les finances fédérales. La TVA a été ajoutée (par le Conseil fédéral?) à celles qui étaient déjà connues et que recense Yvette Jaggi dans le numéro spécial de DP (n° 917). Le choix laissé ouvert pourrait plaire. Mais il est évident que, chacun choisissant ce qui lui convient le mieux, on aboutira à la recherche du plus petit dénominateur commun; on ne sort pas de la «voie suisse».

Dans la mesure où les finances doivent servir une politique, il est gênant de voir le Conseil fédéral ne retenir que la sup-

pression de la taxe occulte et la réforme du droit de timbre — revendications de la droite. Manquent le coût de la solidarité européenne et celui de la solidarité nationale.

La consultation, malgré son apparente ouverture, ne nous change pas des «vieilles habitudes». Est éludée la question que posait DP: est-ce que l'occasion européenne n'exige pas que l'on sache se resituer.

Mais alors la consultation ne suffirait plus. Il faudrait que le Conseil fédéral, sa position arrêtée, jette dans la balance toute son autorité de conviction politique. On n'en est pas encore là. On consulte. ■

Quinze ans de mendicité

(cfr) Le Valaisan de Bienne Claude Gay-Crosier a administré pendant quinze ans le Parti démocrate-chrétien (PDC) suisse. Il a quitté sa fonction à fin août pour entrer au service du TCS. Avant de se retirer, il a exposé ses expériences dans le dernier numéro (3/88) de la revue alémanique du parti, *CH-Magazin*. C'est un document très instructif qui incite à se poser de multiples questions sur l'avenir non seulement du PDC, mais aussi de tous les partis, car c'est une confirmation de leur misère. Saisissons l'occasion pour glaner quelques renseignements.

En 1972, les dépenses du PDC suisse étaient budgétées à 448 000 fr. Elles ont passé à 1 647 200 fr en 1988, en raison du renchérissement du coût de la vie (+ 86,8%) et des services nouveaux offerts par le PDC et son secrétariat national. Plus de 60% des dépenses sont des frais de personnel, le solde représentant les tâches courantes d'un parti (service de presse, publications pour les membres, réunions des assemblées de délégués et des groupes de travail, en bref le travail d'information et le travail politique).

D'où vient l'argent ?

Pour couvrir ces dépenses, l'administrateur a dû tendre la sébille du mendiant. En effet, Gay-Crosier est persuadé qu'un parti endetté ne peut pas être indépendant. C'est pourquoi il a tout d'abord éliminé la dette trouvée à son entrée en fonction. Les comptes sont maintenant équilibrés.

Les recettes ordinaires proviennent des partis cantonaux et régionaux, ainsi que des mandataires du PDC au niveau fédéral et des hauts fonctionnaires.

Les sections cantonales paient une contribution de 80 centimes par liste déposée en leur faveur aux élections nationales et cantonales. C'est ainsi que Lucerne paie 41 878,40 fr, les trois partis valaisans (PDC, CVP, CSP) au total 39 004,80 fr et les Fédérations du PDC du Jura bernois 1280 fr.

Une allusion de l'article permet de constater que l'encaissement n'est pas toujours facile.

Les représentants du parti au niveau fédéral (élus et fonctionnaires à sensibilité démo-chrétienne) sont invités à verser une contribution annuelle en plus de leurs cotisations et contributions à leur parti cantonal. Chaque élu à l'Assemblée fédérale vers 1000 fr, les juges fédéraux 2500 fr et les conseillers fédéraux 5000 fr. Les hauts fonctionnaires — les classes de traitement à partir de la 5^e — sont également invités à contribuer. Cette contribution passe de 150 francs (classes 5 + 4) à 2500 francs (hors-classe 1).

Mais les sommes ainsi récoltées ne suffisent pas. C'est alors que des milliers

de lettres sont envoyées à des donateurs potentiels, selon des méthodes professionnelles toujours perfectionnées au gré des expériences et des progrès de la mendicité organisée.

Le PDC est probablement le parti suisse qui a le mieux cherché à professionnaliser son activité. On se souvient qu'un rapport interne sur la situation du parti a été établi il n'y a pas très longtemps. Malgré tout, cela ne suffit pas. M. Gay-Crosier ne désire pas que les partis vivent des subsides de la Confédération, mais il estime que des mesures pourraient être prises pour assurer leur existence. Il relève aussi que les dépenses annuelles d'un parti gouvernemental en Suisse peuvent être inférieures aux contributions annuelles de certains gros sponsors en faveur du sport qu'ils ont choisi de soutenir. ■

STATISTIQUES

Entreprises sous la loupe

(jg) Chaque année, la *Handelszeitung* publie la liste des plus grandes entreprises de Suisse, abondamment reprise par la presse. Derrière cette statistique, on trouve de nombreux chiffres fort intéressants; par exemple ceux concernant les entreprises familiales, autrement dit les entreprises dont le capital est détenu en majorité par une famille ou par les descendants du fondateur. Sur les cent plus grandes entreprises de ce type en Suisse, on n'en trouve que dix en Romandie:

On remarque le poids exercé en Suisse romande par les deux empires médiatiques de Lamunière et de Jean-Claude Nicole. Si le commerce est bien représenté avec André, Schenk et Gétaz-Romang, il est assez intéressant de constater que cinq de ces dix entreprises relèvent de l'industrie. On peut en déduire deux conclusions contradictoires: la première consisterait à souligner que, malgré le déclin annoncé de l'industrie, cette activité continue à provoquer des vocations d'entrepreneur et à susciter l'intérêt de leurs descendants. On pourrait aussi en conclure que les industriels n'arrivent pas ou se refusent à diversifier leur capital. Pourtant les cas récents de Dubied et de Kudelski montrent bien les aléas du pouvoir solitaire.

Les plus grosses pertes de l'année

La *Handelszeitung* publie également la liste des entreprises ayant connu les plus grosses pertes en 1987. L'idéologie montre ici le bout de son nez, puisque nous y trouvons des entreprises de transport public, qui ont souvent un sta-

Entreprise	Chiffre d'affaires (en mio de francs)
André S.A.	8800
Bobst	839
Lamunière Holding	630
JCN Presse SA	490
Firmenich SA	450
Schenk SA	450
F.J. Burrus SA	377
Montres Ebel SA	320
Gétaz-Romang SA	260
Golay-Buchel	250

La difficile survie du romanche

Il y a 50 ans que le romanche est reconnu en Suisse comme langue nationale (mais non officielle, ce qui signifie que les lois et les documents fédéraux ne sont pas traduits en romanche). A l'occasion de cet anniversaire a eu lieu à Scuol, au mois d'août, la «Scuntrada rumantscha», grande rencontre culturelle au cours de laquelle il a beaucoup été question de l'avenir de cette langue, parlée par plus de 50 000 personnes aux Grisons.

Au terme d'une semaine souvent passionnante et parfois passionnée, je rentre de Scuol le cœur un peu serré. Parce que, au cours des multiples débats, les deux questions vitales pour la survie du romanche, c'est-à-dire le développement du nouveau romanche unifié, le romanche grison (RG) et la création d'une véritable télévision romanche n'ont jamais été abordées avec la franchise indispensable pour éviter les malentendus. On a donc tourné autour du pot. Si le débat lui-même est resté académique, le courageux discours du conseiller d'Etat Reto Mengiardi, vice-président du gouvernement grison, a clairement placé les Romanches devant leurs responsabilités.

C'est très compréhensible. Le RG, loin d'unir les Romanches, aujourd'hui les divise. Et leur fierté leur interdit de quémander la télévision à laquelle ils ont droit.

tut de droit privé, et dont la finalité n'est pas de gagner de l'argent:

Entreprise pertes en mio de francs

Oerlikon-Bührle	115
Verkehrsbetriebe Zürich	84
Kern AG	11
Verkehrsbetriebe Luzern	7,8
Abo Holding	6,7
Basler Verkehrsbetriebe	6

En tout cas, si les entreprises de transport font des déficits, l'industrie de l'armement, elle, n'est décidément plus ce qu'elle était! ■

Les idiomes disparaîtront

Pourtant les faits sont clairs, et c'est d'eux qu'il faut partir: les cinq idiomes romanches vont mourir. On pourra peut-être retarder leur disparition, on ne l'empêchera pas.

Si l'expérience du RG réussit, il remplacera peu à peu les idiomes mourants, *puter* et *vallader* en Engadine, *sursilvan*, *susilvan* et *surmiran* dans le bassin du Rhin. Les Romanches qui connaîtront le RG n'auront aucune peine à lire et comprendre les cinq idiomes; ils pourront en jouir pleinement. Romans et nouvelles, essais et histoire, proverbes et poésie, théâtre et comptines, la chanson populaire et les inscriptions gravées sur tant de belles demeures, tout ce patrimoine restera la source vive de la culture romanche. Le passé continuera à nourrir le futur. Les idiomes disparaîtront, car l'âme romanche, l'identité romanche, la culture romanche et sa latinité survivront.

Et sans le RG? Sans lui, les idiomes disparaîtront également. Mais alors les ex-Romanches, devenus alémaniques, n'auront plus accès à leur ancien langage. Ils auront perdu non seulement les idiomes, mais toute leur culture. Et la Suisse aura perdu un trésor.

Bien que nous soyons tous intéressés à la sauvegarde de l'identité romanche, c'est aux Romanches d'abord, puis au peuple grison, de trancher. Le RG, c'est leur affaire.

Une télévision romanche

Par contre, la question de la télévision est moins l'affaire des Romanches que celle de tous les Suisses. L'actuel programme de la télévision romanche compte 50 minutes d'émission

par semaine. L'émission *Télésguard*, de 15 minutes, le samedi à 17h30, est rediffusée le dimanche à 13h45. Et l'émission *Istorgia da buna notg*, de 10 minutes, est diffusée le samedi à 17h45 et le mardi à 18h50. C'est tout.

En payant notre concession radio-TV, en assurant le développement d'une TV qui atteint quasiment tous les ménages, nous faisons pénétrer dans les foyers romanches, dont les enfants sont aussi friands de TV que les autres gosses de Suisse, quelques gouttes de romanche et un flot de suisse allemand.

En toute inconscience et avec les meilleures intentions, notre télévision helvétique assassine le romanche.

Pour que la télévision devienne le soutien de la culture romanche, elle doit offrir un programme complet. Cela coûtera cher. Effrayés par la disproportion entre l'importance des coûts et la minuscule population concernée, les Romanches se taisent.

Pratiquement, cela conduirait sans doute à détacher la TV romanche de la TV alémanique pour la rattacher à la TV de la Suisse italienne. Et surtout à la doter des moyens financiers nécessaires pour la production d'un programme quotidien de plusieurs heures, avec une part très importante pour la jeunesse.

La Suisse, et tout particulièrement la Suisse allemande, est-elle capable d'assumer ses responsabilités et de réparer les torts commis? La question doit être posée; elle doit être débattue sans passion, sans égoïsme, sans lâcheté surtout, dans le seul souci de justice.

Jürg Barblan

Un vieux noyau

En 1982, Raymond Racine, ancien directeur général de Publicitas, avait déclaré à la *Schweizerische Handelszeitung* que Alfred Borter, Jean-Charles Gerstenhauser et Ercole Lanfranchi, membres du Conseil d'administration, détenaient près de la moitié du capital-action. Seul un petit reste pouvait se négocier en bourse, car au moins deux autres cinquièmes du capital-action étaient en mains sûres. C'était il y a six ans, mais ce n'est probablement pas très différent aujourd'hui.

L'inquiétude des pères

Les pasteurs genevois ne sont pas les seuls à connaître quelques difficultés avec l'arithmétique!

Je m'étais étonné de cet excellent homme, qui avait bâti tout son sermon sur les *trois jours et trois nuits* que le Christ avait passé dans le Royaume de la mort — alors que mort le vendredi soir et ressuscité le dimanche matin, avec la meilleure volonté du monde, on ne compte que trois jours et deux nuits (je sais bien que selon Descartes, Dieu, dans Sa Toute-Puissance, pourrait faire que $2 \times 2 = 5...$).

Les camarades communistes italiens eux aussi...

Dans l'*Unità*, voici par exemple une militante qui relève *les trois points* essentiels du discours du nouveau secrétaire du Parti, le camarade Occhetto: la question de la femme; celle de l'environnement; celle du désarmement et de la menace nucléaire; celle enfin du chômage. Ce qui fait *quatre!* Eventuellement même cinq! Laissons-là ces mi-sères.

La *dottoressa*, dont j'ai eu l'occasion de

parler ici même à différentes reprises, se plaint... Autrefois, c'est vrai, les *mères* venaient chez le pédiatre alors que leur enfant se portait parfaitement bien. Une rougeur à la fesse droite: «Docteur, croyez-vous que ce soient les dents? — Oh! Madame, je ne crois pas qu'il lui en viendra tellement en cet endroit...». Tout de même, elles avaient quelques siècles — quelques milliers d'années d'atavisme. Maintenant que ce sont souvent les *pères* qui mènent les tout petits chez le médecin, c'est pire! N'ayant pas derrière eux l'atavisme en question, ils s'affolent pour un oui ou pour un non:

— Docteur, croyez-vous que l'altitude puisse nuire à l'enfant? Hier soir, il faisait 37,1...

— Où allez-vous?

— Au bord du lac Majeur...

— Au bord du lac Majeur?! (la *dottoressa* est Italienne et Suisse...)

— Bè... C'est tout de même à presque 300 m d'altitude!

J'ai fait remarquer à la *dottoressa* que jadis et presque naguère, tout le monde voyait les choses comme cela. N'avons-nous pas à Lausanne ces deux pics sourcilleux que sont le Mont Benon, et le

Mont Riond? Il a fallu l'influence de Rousseau d'une part, et celle des touristes anglais d'autre part, pour que les choses changent. Mais Diderot écrit encore à Sophie Volland, dans les années 1750, qu'il se trouve (à Langres) devant «*le plus beau paysage du monde*»: des montagnes, entrecoupées par des maisons... ■

EN BREF

La Caisse nationale d'assurance contre les accidents vient de découvrir qu'elle est connue de 90% des Suisses alémaniques et des Tessinois alors que 45% des Romands ignorent son existence. Une campagne de relations publiques est prévue pour 1989.

Le conseiller national zurichois Ernst Cincera ne veut pas laisser à d'autres le monopole de l'anti-communisme. Il vient de déclarer à la *Berner Zeitung* (24.8) que la Fondation suisse pour la paix (DP 916) est une nouvelle métamorphose d'une association crypto-communiste qui se camoufle derrière des feuilles de vigne bourgeoises (traduction quasi littérale).

DP Domaine PP Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch (fb)

Jean-Daniel Delley (jd)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue: JeanLouis Cornuz

Iurg Barblan, Eric Baier

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Liliane Berthoud, Françoise Gavillet

Pierre Imhof

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

COURRIER

Savoir s'enflammer

L'article «Comment ne pas fêter idiot», signé Laurent Rebeaud (DP 915), me rebute profondément. (...)

Que proposent nos braves écolos à part du vent et de la fumée? Sont-ils capables de se décarcasser et de nous apporter quelque chose de positif? Après leur triomphe du 26 juin, on attend toujours et on attendra encore longtemps. Dans leurs rares campagnes pour la protection d'un coin de pays, ne font-ils pas du porte à porte (envoi de chèques postaux); ceci ne ressemble-t-il pas à une sorte de sponsorisme?

Bien qu'aucun vaudois ne manquera du nécessaire sans les JO, le repli sur soi-même est de mauvaise augure. Alors quoi, le peuple suisse n'est-il plus capa-

ble de s'enflammer pour une cause qui lui coûterait quelques francs? A part son petit confort, ses petites aises, rien ne compte. Pour vivre heureux, vivons cachés. (...)

L'Expo 64 n'a-t-elle rien laissé de concret, de positif? A chacun de juger; je n'ai pas l'impression d'avoir fêté idiot pour avoir assisté à plusieurs spectacles et l'avoir visitée plusieurs fois.

Si j'ai bien compris, le 38% des Lausannois ainsi que le 70 à 80% des Combiens qui ont voté oui aux JO sont des idiots; c'est ce que j'ai compris à travers vos lignes, M. Rebeaud; je vous remercie pour votre sans-gêne. (...)

J.-J. Rochat,
Le Brassus

L'INVITE DE DP

Un nouveau virus

Le ministre Brice Lalonde est certain que la mort de milliers de phoques dans la mer du Nord est consécutive à l'apparition d'un virus. Il l'a dit avec conviction lors d'une émission de télévision, en précisant qu'il avait reçu des rapports d'experts «très précis» à ce sujet.

Brice Lalonde exclut donc l'hypothèse que ces décès résultent de la pollution des eaux. Il va de soi, cependant, a-t-il ajouté, que les pollutions sont un réel problème et qu'il faut développer à l'échelle européenne les mesures prises pour les réduire...

La mention d'une cause directe — un virus — est rassurante. Elle rentre dans des catégories intellectuelles répertoriées. On sait dans quelle direction il faut aller chercher le remède à ce mal: la recherche médicale et pharmaceutique.

Il est possible d'ailleurs qu'un virus soit effectivement responsable de cette hécatombe d'animaux marins. Mais il est possible aussi que ce virus n'ait pu prendre une forme aussi active et virulente que parce que les défenses naturelles des phoques ne sont plus aujourd'hui aussi efficaces qu'auparavant.

L'affaiblissement du système immunitaire pourrait provenir — et même certainement provient — de l'accumulation de substances nocives dans l'environnement.

Une telle explication est beaucoup plus inquiétante. Elle renvoie à un mal plus sournois et plus étendu, difficilement maîtrisable dans les conditions actuelles du développement des sociétés européennes. Elle est aussi plus angoissante, car si le système immunitaire des phoques, dans un environnement particulièrement pollué, se met à connaître des défaillances, il est vraisemblable que le nôtre est également atteint. Sans doute dans des proportions moindres et ne touchant pas de manière claire et visible chacun

d'entre nous. Nous nous trouverions ainsi dans une situation un peu analogue à celle de ces paysans ukrainiens qui pestent contre cette radioactivité qu'ils ne voient pas, qui n'a pas d'odeur, qui ne fait pas de bruit et qui ne les en empêche pas moins de retourner habiter chez eux (émission de Temps Présent, diffusée cet été). Ou de ces citoyens des grandes villes qui doivent se méfier de la production (invisible) d'ozone en été.

Est-ce exagéré de penser qu'au rythme où nous continuons d'accumuler des substances nocives dans la terre, dans l'eau, dans l'air, notre système immunitaire deviendra toujours moins apte à combattre les virus, bactéries et autres microbes avec lesquels nous cohabitons actuellement tant bien que mal? Combien de personnes sont déjà mortes ou sont actuellement malades du fait d'une insuffisance de leurs défenses dites naturelles? Il y a peu de risque que le compte puisse être fait. Le système immunitaire est particulièrement complexe, on en connaît encore mal le fonctionnement et il est hasardeux d'imputer à telle ou telle cause ses éventuelles déficiences.

Hypothèses

Ce ne sont là que des hypothèses. La démonstration n'est pas (encore) faite. Et même le serait-elle, que l'industrie emploie suffisamment de scientifiques qui sauront à la fois apporter la contradiction et proposer des remèdes pour pallier les déficiences de ce qu'il restera de nos «défenses naturelles».

En admettant cependant que ces hypothèses ne sont ni infondées ni totalement farfelues, et qu'il serait préférable à terme de jouer sur le maintien des qualités de notre système immunitaire plutôt que sur une extension de la pharmacopée,

les problèmes posés par la pollution de l'environnement prennent une tout autre ampleur que celle que l'on envisage habituellement.

Les mesures ponctuelles de limitation des émissions de substances nocives, pour nécessaires qu'elles sont, deviennent alors presque dérisoires eu égard à la multiplicité des sources et des formes de pollution, liées à nos modes de production (système technico-industriel) et de consommation (économie de marché).

Heureusement que nous n'en sommes à l'heure actuelle qu'au stade des hypothèses et des suppositions!

Jean-Pierre Ghelfi

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Jean-Pierre Ghelfi est économiste et député au Grand Conseil neuchâtelois.

La vie devant eux

(pi) Juliette et Roméo ont *La Vie devant eux*. C'est en tout cas le titre de la brochure qu'ils animent sous forme de bande dessinée. Leur quête est prétexte à donner au jeune lecteur une foule de conseils, de renseignements et d'adresses qui lui seront utiles, qu'il soit à la recherche d'un emploi, qu'il ait des difficultés à gérer son budget ou qu'il veuille acquérir un vélomoteur, une moto ou une voiture. En onze chapitres, on fait le tour d'une foule de situations — plus ou moins problématiques — auxquelles adolescent-e-s et jeunes adultes sont confronté-e-s dans la vie de tous les jours. La présentation résolument «branchée» et un index très fouillé rendent la publication pratique et facilement lisible.

Les adresses sont destinées aux jeunes Vaudois. Des adaptations devraient suivre pour les autres cantons romands.

La Vie devant eux. Pro Juventute, place Pépinet 3, 1003 Lausanne. Tél.: 021 23 50 90. Prix: 5 francs.

Révolte, espoir, droits de l'homme

Ce samedi, sur le parvis de l'église de Bernex, j'assiste à la sortie d'une noce accompagnée de son joyeux «brouha» sensé traduire l'allégresse et la joie des participants. Je pense alors à cette page de «Faust» où Goethe décrit les paysans qui dansent et chantent sous le tilleul et suggère les contours d'une forme rationnelle de panthéisme qui glorifie la nature renaissante et romantique.

A l'opposé de cette lueur d'espoir, la confession de Jean-Paul Kauffman dans *l'Événement du jeudi* du 16 juin 1988 et qui, en août 1987, se sent totalement oublié: «*Je croyais alors que les Français nous avaient laissé tomber. Je disais la faiblesse, la naïveté de croire à ces trois mots — liberté, égalité, fraternité — qui ne figurent que sur des pièces de monnaie. Le mot de fraternité, je croyais qu'on l'avait oublié. J'avais tort.*»

Entre le système dogmatique de Goethe et le monde absurde de la séquestration, Charles Widmer tente, dans son dernier livre, intitulé *Dépossession*, de tracer un sentier modeste mais providentiel pour retrouver une raison de vivre. L'auteur s'est formé à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation à Genève, où les leçons de Piaget ne l'ont pas laissé indifférent. Il croit au progrès de la raison humaine et pense que «*l'espérance est un affect, justiciable par conséquent d'une psycho-physiologie*». Cette psycho-physiologie de l'espoir, dans la lignée d'Auguste Comte et de Claude Bernard, va lui servir de «*passerelle*» entre les faits psychiques et l'éthique sociale. A noter que Piaget, qui se voulait justement psychologue, refusait pour sa part le réductionnisme psycho-physiologique: «*Jean Piaget l'a montré: l'intelligence en genèse n'est pas une faculté qui manifesterait la succession de ses équilibres dans le seul champ de la connaissance, même s'il est le lieu privilégié du déploiement de ses compétences. L'intelligence se diffuse dans la totalité du psychique — langage, perception, image mentale — et*

contribue en particulier à la structuration de la vie relationnelle».

L'intelligence, la raison hypothétique et exploratoire sont au centre de l'essai de Charles Widmer, c'est le fil rouge qui permet de passer du champ de la connaissance (le Vrai) au champ de l'éthique (le Bien).

Et l'auteur d'affirmer alors: «*Le Bien n'est pas autre chose que le Vrai; il en est l'esquisse, pari rationnel quant à l'avenir, fondé dans la révolte et l'espérance, dans le refus de l'inadéquation du réel au désir, et l'aspiration à l'adéquation*». L'auteur ne va pas jusqu'à

postuler l'existence d'un gène porteur implicite des valeurs morales, mais il ne s'arrête pas bien loin: «*Je veux dire qu'on peut supposer des conditions génétiques à l'apparition des valeurs, une disposition à cette éthique-là*».

Cette tentative d'ancrer un réformisme athée dans un contexte épistémologique, cette recherche d'une généalogie naturelle de l'éthique sociale sans appel à un absolu mythique devrait réjouir les amis libre-penseurs de *Domaine Public* tels qu'ils se sont reconnus dans les thèses du numéro 120 du bi-mensuel de l'époque.

Je ne peux pour ma part me sentir à l'aise dans ce refus obstiné de toute transcendance.

Eric Baier

Dépossession, Charles Widmer, éditions Albert Meynier, Turin, 1988.

DES SUISSES EN AFRIQUE

La fondue sous les tropiques

(fb) On connaît toute une littérature sur l'expérience d'Européens dans le tiers monde: aventure humaine, idéalisation ou dénigrement d'une civilisation, bienfaits ou méfaits de la coopération au développement.

Nous, là-bas est un livre d'un autre genre: un essai d'ethnologie des Suisses vivant dans l'Est africain (Tanzanie, Kenya). En 13 portraits dont la férocité n'exclut ni l'humour ni l'humanité, Isolde Schaad décrit une variété de situations, du photographe à l'hôtelier, de l'épouse de coopérant à l'homme d'affaires, du retraité au médecin, au travers desquelles se dessinent de véritables comportements tribaux. Au bord de la piscine ou dans un champ de sisal, la force des stéréotypes l'emporte, deux mondes se croisent sans se mélanger.

Rien ne paraît trouver grâce dans ce récit où léproserie, tourisme sexuel, fromagerie sont autant d'occasions — certes bien différentes — pour les Suisses d'affirmer leur supériorité. D'où vient alors qu'il n'engendre pas le plus sombre des pessimismes?

Sans doute de ce que, en contrepoint, l'auteur nous donne à comprendre, à deviner le mystère — peut-être insondable — de l'identité culturelle. Vision différente du temps, de l'économie, des rapports humains — différente, pas meilleure ni moins bonne — qui paraît résister à ce qu'il faut bien appeler un nouvel impérialisme. Et l'on se prend à rêver que la rencontre, l'échange restent possibles... ■

Nous, là-bas, Isolde Schaad, Editions d'En-Bas et Centre Europe-Tiers Monde, 1988.

Dépaysement

La brochure d'information sur les vacances à Thonon-les-Bains signale vingt fréquences sur la bande FM des vacances à Thonon, dont neuf en provenance de Suisse (Radio L, Radio Chablais, La Première RSR (2x), Espace 2 RSR (2x), Couleur 3 RSR (2x) et Radio Acidule)